

ÉTÉ 2025 Vol. XLVI, numéro 3



LA LUCARNE

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)



**LES MULTIPLES
FACETTES DE
L'HABITATION
ANCIENNE**

LA LUCARNE est le bulletin de liaison de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ). Publiée chaque trimestre depuis janvier 1981, LA LUCARNE se veut un organe d'information sur différents aspects liés à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec soutient financièrement l'APMAQ dans sa mission.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-2025

Pierrôt Arpin, trésorier
François Gagnon, administrateur
Yolène Handabaka, administratrice
Diane Jolicoeur, administratrice
Clément Locat, président
Claud Michaud, vice-président
Michelle Roy, administratrice

Secrétariat de l'APMAQ

2050, rue Atateken, Montréal (Québec), H2L 3L8

Téléphone : 450 661-6000

Courriel : info@maisons-anciennes.qc.ca

Site Web : www.maisons-anciennes.qc.ca

Comité de rédaction : Denise Proulx, Diane Jolicoeur, Clément Locat, Noémi Nadeau, Louis Patenaude.

Édition WEB : Daniel Milot

Collaborations : Chloé Breton, Claude Dallaire, Renée Genest, Sandrine Héroux, Pierre Lacroix, Gabriel Larose, Rebecca Matte

Mention de sources : Will Cook et Gilles Marchand (p.4 et 5), Écomusée du fier monde (p.6 à 8), Pierre Lacroix (p.9 à 11), Jerry Roy (p. 12), Claude Dallaire, sauf indications différentes (p.14 et 15), Clément Locat (p. 16), Simon Laroche Photographie (p.18 et 19)

Abonnements, publicité et comptabilité :

Mireille Blais : gestion@maisons-anciennes.qc.ca

Infographie : Denis Rheault

Impression : Les Publications Municipales inc.

Livraison : Efficac-poste inc.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

© APMAQ 2025. Tous droits réservés sur l'ensemble de cette revue. On peut reproduire et citer de courts extraits d'articles à la condition d'en indiquer l'auteur et la source, mais on doit adresser au secrétariat de l'APMAQ toute demande de reproduction de photos ou d'un article intégral. Les opinions exprimées dans LA LUCARNE n'engagent que les auteurs.

Été 2025

Une couvée dans votre cheminée ? 4
Rebecca Matte

La collection écomuséale portée par l'Écomusée du fier monde 6
Sandrine Héroux

Vides sanitaires : des règles et des obligations 9
Pierre Lacroix

Une activité de levée de fond réussie 12
Gabriel Larose

Le Vieux cimetière de la Pointe-aux-Alouettes, témoin d'un passé préservé de l'oubli 14
Claude Dallaire

Maison Casaubon, une visite des lieux avec Léon Gérin 16
Léon Gérin

Action patrimoine : 50 ans d'actions 18
Chloé Breton et Renée Genest

En double page couverture



Construite en 1809 et agrandie en 1814, la maison Jean-Baptiste-Masse, située à Saint-Denis-sur-Richelieu, accueille aujourd'hui la Maison nationale des Patriotes, un centre d'interprétation du mouvement patriote québécois. L'ensemble bâti constitué de la maison, la meunerie et le terrain sont classés depuis 1977.

Photo : Maison nationale des Patriotes, page Facebook

LA LUCARNE n'est pas responsable de la qualité des services offerts par les entreprises qui s'annoncent dans ses pages.



CMAQ Conseil des métiers d'art du Québec

metiersdart.ca

Le répertoire des **artisans** au Québec

Québec

MOT DU PRÉSIDENT



Une activité de levée de fonds a eu lieu le 3 mai dernier à la Maison des Patriotes, à Saint-Denis-sur-Richelieu. L'événement, organisé par la Fondation Maisons anciennes du Québec, le Conseil des métiers d'art du Québec et l'APMAQ, a permis d'accueillir 60 personnes qui ont participé à des activités fort intéressantes. Cette levée de fonds visait à offrir des bourses à la relève d'artisans en métiers d'art traditionnel, un besoin criant pour assurer l'entretien et la restauration de notre patrimoine bâti.

Une nouvelle employée, Laurence Fleury, s'est jointe à la Fédération Histoire Québec et à l'APMAQ, en services partagés, pour piloter les dossiers en patrimoine bâti. Madame Fleury possède une formation en muséologie et a acquis une expérience en patrimoine. La création de ce nouveau poste a été rendue possible grâce à un financement du gouvernement fédéral dans le cadre du projet Jeunesse Canada au travail, complété par une participation financière de la FHQ (Fédération Histoire Québec) et de l'APMAQ. Bienvenue à cette nouvelle employée qui manifeste déjà beaucoup de dynamisme dans son travail.

Les activités de l'été sont déjà en cours. La visite hors-série à Ulverton et à Richmond a connu un franc succès et les trois visites qui suivront ont suscité beaucoup d'intérêt de la part de nos membres.

Passons de l'été à l'automne, particulièrement au mois d'octobre, au cours duquel se tiendra notre congrès annuel à Joliette. Cette ville, qui nous accueillera durant la fin de semaine des 18 et 19 octobre, nous en mettra plein la vue avec notamment son artère principale, bordée de nombreuses maisons bourgeoises, œuvres de l'architecte Durand, de même que certains immeubles exceptionnels des Clercs-de-Saint-Viateur. Lors de notre assemblée générale, nous aurons plusieurs postes à combler au sein du Conseil d'administration; n'hésitez pas à nous contacter pour vous informer et proposer votre candidature au sein d'une équipe dynamique.

Le conseil d'administration, les employés et bénévoles de l'APMAQ souhaitent un été rempli d'heureuses découvertes à tous ses membres.

Clément Locat, président APMAQ

Le GIRAM attribue un prix à Fernande Morissette

Le 14 juin dernier, lors de la Fin de semaine du patrimoine à la Pointe de Saint-Vallier, le Groupe d'initiative et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) décernait son prix Corniche d'or pour le patrimoine à Fernande Morissette de la région de Bellechasse. Ce prix récompense le travail exemplaire de restauration, effectué tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de leur maison par le couple Fernande Morissette - Jacques Portelance (décédé en 2016). L'APMAQ joint ses félicitations à cette membre de longue date de notre association.



**VOUS
AIMERIEZ
SIÉGER À
NOTRE C.A. ?**

**VOUS VOULEZ
PARTICIPER ACTIVEMENT
AU PILOTAGE DE NOTRE
MISSION ? VOUS AVEZ
UN INTÉRÊT MARQUÉ
POUR L'HISTOIRE ET LE
PATRIMOINE BÂTI ?**

**L'APMAQ RECHERCHE DES
CANDIDATS AIMANT
TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET
POUVANT CONSACRER
QUELQUES HEURES PAR
MOIS À L'ASSOCIATION.**

**DE PRÉCÉDENTES
EXPÉRIENCES EN
RECHERCHE, EN RÉDACTION
OU EN RESTAURATION
REPRÉSENTENT UN ATOUT.**



Contactez-nous à info@maisons-anciennes.qc.ca
ou par téléphone au (450) 661-6000

UNE COUVÉE DANS VOTRE CHEMINÉE ?

Rébecca Matte, chargée de projets au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)

Vous avez remarqué qu'un couple d'oiseaux discrets plonge dans votre cheminée à la fin du printemps pour y construire un petit nid de branches, collé par leur salive. Si vous n'êtes pas ornithologue amateur, il y a de fortes chances que leur présence vous inquiète et suscite votre indignation. Cet oiseau, c'est le martinet ramoneur, une espèce menacée au Canada. Ce petit volatile gris se reconnaît en vol grâce à ses ailes en forme de boomerang et par son corps en forme de cigare. Il chasse les insectes en altitude avec son vol saccadé et rapide, un peu comme une hirondelle. On peut les apercevoir en petits groupes dans les villes ou villages où l'on retrouve plusieurs vieux bâtiments ayant de grandes cheminées.

Le martinet utilise les cheminées pour nicher, mais cela n'a pas toujours été le cas. Il s'agit d'un comportement d'adaptation face à la diminution constante d'arbres morts et creux, qu'il retrouvait auparavant dans leur habitat naturel. Le martinet ramoneur est très sélectif dans son choix de cheminée ! Celles-ci doivent avoir une largeur minimale de 29 cm (11,5 po) en diagonale, être ouvertes au sommet (ils peuvent passer dans les collets en argile) et avoir l'intérieur rugueux (maçonnerie, argile, pierres) pour favoriser l'adhérence du nid. Il s'agit souvent de cheminées d'églises, de presbytères, d'écoles et de maisons ancestrales. Les structures dotées des bons attributs pour les martinets sont toutefois de plus en plus rares. Les martinets sont des oiseaux migrateurs présents au Québec seulement entre les mois de mai et septembre. Il n'y a donc aucune contre-indication à allumer des feux ou à ramoner votre cheminée en dehors de la période estivale.



Martinet adulte et son nid dans une cheminée de pierre. Photo : Will Cook.



Martinet ramoneur en vol.





Vous pensez que votre cheminée possède les caractéristiques nécessaires pour accueillir un couple de martinets ramoneurs ? Pour valider votre hypothèse, il suffit d'observer votre cheminée de l'extérieur pendant 30 minutes à une heure entre le 24 juin et le 31 juillet. Durant cette période, les martinets iront nourrir les oisillons dans la cheminée à des intervalles fréquents et réguliers. Ils sont très furtifs et il ne faut pas quitter la cheminée des yeux ! Si vous voyez un oiseau perché sur la cheminée, il ne peut pas s'agir du martinet, car celui-ci peut seulement se poser à la verticale (comme dans une cheminée !). Même si vous n'observez pas de martinets, vous pouvez laisser votre cheminée accessible dans l'espoir qu'ils viennent l'occuper à l'avenir. Il est même possible de restaurer votre cheminée de sorte qu'elle soit propre à la nidification des martinets. En posant l'un de ces gestes, vous participerez directement au rétablissement d'une espèce en péril !



Une des cheminées du Manoir Baby-Méhot, à Saint-Pierre-les-Becquets, accueille des martinets ramoneurs. Lors de la restauration du manoir, les propriétaires, Denyse Gouin et Gilles Marchand, ont demandé au ferblantier-couvreur de laisser l'entrée d'une des cheminées ouverte spécifiquement pour les martinets. Ils ont d'ailleurs observé l'été passé les jeunes martinets lors de leurs balbutiants premiers vols. Photos : Gilles Marchand.

LA COLLECTION ÉCOMUSÉALE PORTÉE PAR L'ÉCOMUSÉE DU FIER MONDE

Sandrine Héroux, chargée de projets aux expositions et responsable des communications à l'Écomusée du fier monde.



Depuis 1996, l'Écomusée du fier monde occupe l'ancien bain public Généreux.

Le Centre-Sud de Montréal est un espace urbain situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'est du centre-ville. Ce lieu porte les traces de son passé industriel et reflète les profondes transformations sociales et économiques qui ont marqué la métropole.

En effet, depuis ses débuts en 1980, l'Écomusée du fier monde, musée d'histoire et musée citoyen, installé au 2050 rue Atateken, s'applique à mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de son quartier d'attache, notamment en présentant différents projets participatifs, en étroite collaboration avec la population, les institutions et les organismes du quartier.

L'Écomusée possède une collection composée d'objets, de photographies et de documents d'archives illustrant l'histoire du Centre-Sud de Montréal et de la culture populaire montréalaise. Dans l'optique de valoriser un patrimoine plus vaste que celui des objets qu'il possède, une collection dite « écomuséale » a été initiée en 2011. Cette

collection, constituée d'éléments patrimoniaux du quartier, identifiés pour leur valeur symbolique et représentative, est le fruit d'un processus participatif où la communauté a joué un rôle actif dans la désignation et la mise en valeur de cet héritage. Elle se veut ainsi le reflet du territoire dans lequel est implanté l'Écomusée.

Au cœur de cette initiative, le processus de désignation des éléments patrimoniaux repose sur la participation active d'acteurs et d'actrices locaux. Ainsi, l'Écomusée entend mobiliser la communauté et encourager une appropriation citoyenne de son patrimoine. De son côté, le musée s'engage à assurer la transmission de ces éléments du patrimoine grâce à différentes actions de documentation, de mise en valeur et de diffusion. Incontournables dans l'histoire du Centre-Sud de Montréal, plusieurs composantes de la collection occupent une place de choix dans la programmation de l'Écomusée, que ce soit lors de circuits urbains ou à

l'occasion d'expositions. À l'automne 2024 et à l'hiver 2025, l'exposition Carrefours et culture : la rue Ontario des Faubourgs invitait d'ailleurs le public à plonger dans l'histoire de cette artère emblématique, reconnue pour sa valeur patrimoniale.

Patrimoine collectif, riche et multiple

La collection écomuséale compte actuellement 52 éléments patrimoniaux. Jugés représentatifs du quartier Centre-Sud et identifiés comme significatifs par les membres de la communauté consultés, ils se démarquent par leur hétérogénéité. En effet, la collection écomuséale regroupe des éléments du patrimoine tant matériel qu'immatériel : bâtiments publics, industriels ou religieux in situ ou aujourd'hui disparus, événements marquants, figures emblématiques, secteurs identitaires et expressions populaires s'y côtoient.

Plusieurs désignations font écho à l'histoire industrielle du Centre-Sud. C'est le cas, par exemple, de l'usine de cigarettes Macdonald Tobacco, qui a connu une expansion importante au siècle dernier et qui demeure toujours en activité. D'autres composantes de la collection rendent plutôt compte de l'effervescence artistique et culturelle animant le quartier depuis les dernières décennies. Des organisations culturelles, ayant investi des bâtiments anciens pour les transformer en lieu de création et de diffusion, comme l'Espace libre, logeant dans l'ancienne caserne de pompiers no 19, et l'Usine C, qui occupe une partie de l'ancienne usine de confitures et de marinades Alphonse Raymond Ltée, ont ainsi intégré la collection. Enfin, l'action continue de certains organismes pionniers, ayant émergé dans les années 1970 pour répondre à des enjeux sociaux spécifiques, est également représentée. Parmi eux, le Comité social Centre-Sud a fait l'objet d'une désignation, témoignant de sa contribution durable à la vie communautaire et solidaire du quartier.

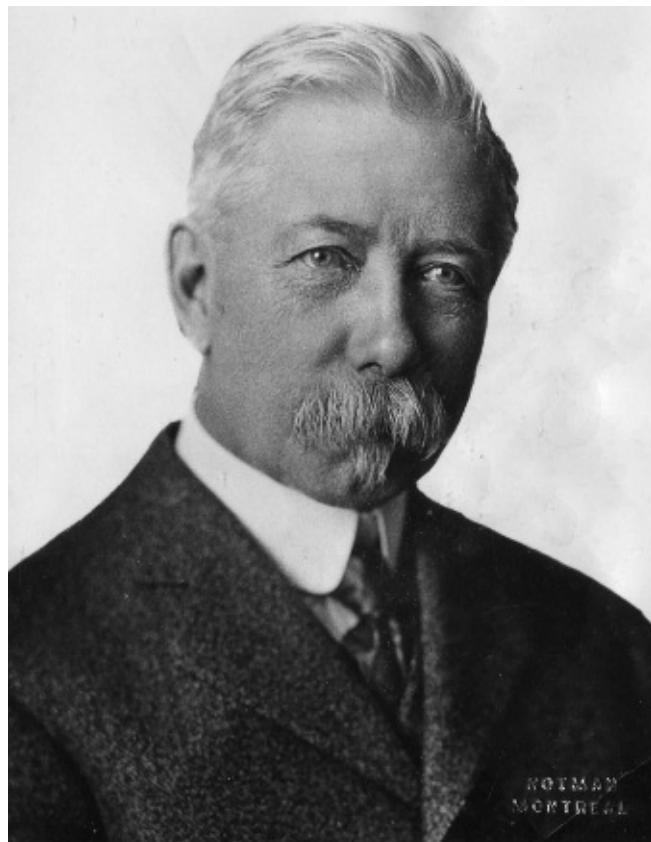
Coup d'œil sur quelques éléments désignés

Joseph Venne, un architecte au service du quartier

Né en 1858 sur la rue Montcalm et fils d'un ouvrier du bâtiment, l'architecte Joseph Venne vécut dans le quartier toute sa vie, jusqu'à son décès en 1925. Architecte de renom, il est considéré par ses contemporains comme l'un des grands bâtisseurs de Montréal. On lui doit la construction de nombreux édifices au Québec, au Canada et même en Nouvelle-Angleterre. Plusieurs de ses œuvres majeures prennent racine au cœur du Centre-Sud, dont l'église Sacré-Cœur-de-Jésus et son presbytère, situés au 2000 rue Alexandre-DeSève. De même, une place publique porte désormais son nom. Elle se trouve en face de l'école Gédéon-Ouimet, 1960 rue Poupart, elle aussi signée Venne.

La tragédie du weekend rouge

À l'automne 1974, les pompiers de Montréal déclenchent une grève illégale. Profitant de l'absence des services d'urgence, de nombreux foyers d'incendies sont allumés de façon volontaire. Le quartier Centre-Sud est particulièrement frappé : un quadrilatère entier, délimité par les rues Wolfe, Amherst (aujourd'hui Atateken), Sherbrooke et Ontario, est réduit en cendres. En quelques heures, 180 familles se retrouvent à la rue. Si l'événement est encore très présent dans la mémoire des résidents et des résidentes du quartier, il a aussi été la source d'une grande vague d'entraide et de solidarité.



Joseph Venne, vers 1914. Photographie : Notman. Collection Michel Venne.



Ruines fumantes sur la rue Amherst (aujourd'hui Atateken) lors du « weekend rouge », 1974. Collection Claude Waters.

Le Ouimetoscope

Créé en 1906 par Léo-Ernest Ouimet, projectionniste, entrepreneur et pionnier du septième art, le Ouimetoscope devient la première salle permanente de cinéma en Amérique du Nord. Son succès est immédiat. Dès les années suivantes, les salles de projection se multiplient à Montréal en réponse à la popularité grandissante de ce nouveau divertissement.

Jusqu'à sa fermeture définitive en 1993, plusieurs propriétaires se sont succédé et, en 2011, l'établissement fait place à des condominiums. Aujourd'hui, seule une plaque commémorative installée par la Cinémathèque témoigne de l'emplacement de l'ancien Ouimetoscope, bien vivant dans la mémoire de ceux et celles qui l'ont fréquenté.

À la rencontre des citoyens et des citoyennes

Promouvoir une collection aussi unique auprès du public représente un défi de taille. Au fil des années, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour la faire rayonner. S'il est possible de consulter la cinquantaine d'éléments désignés sur le site web de l'Écomusée, l'application mobile Patrimoine du Centre-Sud offre une expérience plus immersive : carte interactive en main, les utilisateurs et les utilisatrices sont invités à explorer le quartier et à découvrir les composantes de la collection au gré de leurs promenades.

Inauguré en 2023, le Centre de collections et de découvertes écomuséales prend la forme d'un kiosque d'animation qui se déplace à vélo. Lors de la saison estivale, l'équipe à la médiation culturelle sillonne les espaces publics du quartier et, ainsi, d'échanger avec les citoyens et les citoyennes afin de leur faire connaître la collection écomuséale.

Depuis deux ans, l'Écomusée a relancé le processus de désignation citoyenne afin d'enrichir sa collection. En 2023, deux nouveaux éléments y ont été intégrés : l'ancien hôpital de la Miséricorde, témoin du patrimoine religieux et de l'histoire des femmes, de la charité et de la médecine, ainsi que le Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF), un pilier du milieu communautaire et féministe du Centre-Sud, qui soulignait son 50^e anniversaire en 2022.

À l'hiver 2025, une nouvelle série d'ateliers intitulée *Notre quartier, notre patrimoine* s'est tenu à l'Écomusée, dans deux librairies et deux organismes du quartier.

Restez à l'affût pour découvrir les prochaines contributions citoyennes qui viendront bonifier la collection écomuséale!

Un partenariat avec Fresnes

Depuis 2009, l'Écomusée du fier monde tisse des liens avec l'Écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre à Fresnes, en banlieue parisienne. En 2017, Fresnes emboîtait le pas au Centre-Sud de Montréal et lançait sa propre collection écomuséale. La formule est cependant différente : la collection comprend des objets désignés par les habitants et les habitantes, qui en assurent eux-mêmes la conservation. Dès 2025, l'équipe de Fresnes prévoit d'élargir cette collection en y intégrant le patrimoine immatériel.

Écomusée du fier monde <https://ecomusee.qc.ca/>



Édifice du Ouimetoscope, 1907



Sortie du Centre de collections et de découvertes écomuséales, août 2023.

VIDES SANITAIRES : DES RÈGLES ET DES OBLIGATIONS

Pierre Lacroix, ing. M. Ing., Spécialiste en matériaux et membre du Groupe-conseil de l'APMAQ

De la série d'articles sur les modes de construction et les matériaux, préparés par des membres du Groupe-conseil de l'APMAQ, ces articles informatifs visent l'amélioration des connaissances afin de permettre aux lecteurs une meilleure compréhension des besoins de conservation du patrimoine bâti.

Mise en situation

Vide sanitaire, espace de rampage, cave, caveau, espace technique et sous-sol sont tous des termes attribués à cet emplacement sous le premier plancher d'une résidence. Il est important de considérer et d'évaluer son accessibilité, son encombrement, sa libre circulation, sa ventilation, la nature et l'humidité du sol et la présence d'eau. C'est le lieu de bien des maux et on doit s'y attarder.

On doit attendre la fin du XVIII^e siècle (après 1780) et le développement de l'habitation de type québécois pour que s'implante la pratique de dégagement des fondations et l'augmentation de la hauteur de rampage dans la cave. L'intégration de la cave en sous-sol dans la construction résidentielle ne sera amorcée qu'au milieu du XX^e siècle. Dans le langage familier, le dégagement de cette cave qui correspond à la définition d'un vide

sanitaire augmentera au fil des siècles avec le dégagement des fondations au-dessus du sol fini, la protection des fondations en regard de la profondeur du gel et l'augmentation de la taille des adultes pour correspondre au sous-sol aménagé des années 1970.

Rappel historique

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les fondations qui supportent le premier plancher s'assoient sur le sol ferme dans une tranchée creusée au pic et à la pelle, de 0,6 à 1,2 m de profondeur (2 à 4 pi). Cependant dans certains inventaires du XVII^e siècle, on note même que le plancher repose sur la terre battue.

Une caractéristique principale de la maison rurale d'esprit français tient à son lien étroit avec le sol ; les fondations sont peu profondes et le premier plancher s'étend presque à la surface du sol. Un dégagement sous les solives du plancher de moins de 100 mm avec une tranchée de service de 300 mm de profondeur pour la plomberie peut même être observé dans le bâtiment résidentiel urbain jusqu'au début du XX^e siècle.

Le dégagement du carré sur des fondations plus profondes et plus hautes s'opère à la fin du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e siècle avec l'évolution de la maison d'esprit français vers la maison québécoise.



Usage du vide sanitaire, Maison Chapais, 1833, Saint-Denis-de-la-Boutellerie.



Soupirail obstrué, à reconduire si aucune ventilation mécanique présente.

Au XIX^e siècle, avec l'adaptation au pays, les fondations sont enfouies au-delà de 1,2 m (4 pi) et débordent la ligne du sol fini d'un autre 0,6 m (2 pi). C'est la naissance du vide sanitaire ou, pour un qualificatif plus descriptif, d'espace de rampage : replié, accroupi ou à quatre pattes. Dans certaines maisons du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, seulement une section de la cave sera creusée et une partie de l'espace servira de caveau à légumes. À compter du milieu du XIX^e siècle, la cave s'étend graduellement à toute la surface sous le premier plancher.

Une moitié de la cave divisée par un mur de refend, aussi appelé « mur porteur intérieur » peut avoir été creusée à hauteur d'homme pour recevoir le gros âtre nécessaire aux tâches domestiques (lessive, savon, boucherie), le four à pain et le puits.

Faire ou non une intervention

Un vide sanitaire doit minimalement répondre aux trois conditions ci-dessous. Si ces dernières ne sont pas remplies, une intervention est requise :

- un vide sanitaire doit avoir une ouverture d'accès ;
- un vide sanitaire non chauffé doit être ventilé ;
- le sol du vide sanitaire doit être recouvert pour limiter les transferts d'humidité.

L'accès à la cave peut n'être qu'une trappe dissimulée dans le plancher. Par sa fonction de caveau à légumes, qui prend de plus en plus d'ampleur au XIX^e siècle, on y aura accès par une porte recouverte ou un tambour à l'extérieur qui perce un mur de fondation.



Trappe d'accès extérieure, Maison Desjardins, milieu XVIII^e siècle, Vieux Sainte-Rose, Laval.

Cette entrée extérieure de cave s'observe dans certaines demeures du XVIII^e siècle et se répand dans la maison rurale construite en maçonnerie au milieu du XIX^e siècle ; elle demeure toutefois rare dans les maisons à structure de bois.

Une intervention devrait minimalement permettre de satisfaire aux exigences du Code national du bâtiment en vigueur :

- selon le Code national du bâtiment – Canada et le Code de construction du Québec, un vide sanitaire doit avoir une ouverture d'accès d'au moins 500 x 700 mm desservant un seul logement ou de 550 x 900 mm ailleurs (article 9.18.2.1) ;
- les vides sanitaires non chauffés doivent être ventilés naturellement ou mécaniquement. La ventilation naturelle doit s'effectuer par un orifice d'au moins 0,1 m² de section libre pour 50 m² de surface de plancher (article 9.18.3.1). Les vides sanitaires comprennent généralement de minuscules soupiriaux ou fenêtres protégés par des herses, souvent obstrués au fil des années, qui doivent être dégagés si aucune ventilation mécanique n'est présente ;
- selon le Code national du bâtiment - Canada, le sol des vides sanitaires non chauffés doit être recouvert d'au moins : a) 50 mm d'enrobé bitumineux, ou b) 100 mm de béton de ciment ou c) d'un matériau de couverture en rouleau, ou d) un pare-vapeur constitué d'une feuille de polyéthylène de 0,10 mm d'épaisseur au minimum (article 9.18.6.1). Si le sol est à nu, l'installation d'une couche de séparation pour limiter les transferts d'humidité est requise.

Comment bien intervenir

Mais attention, par sa configuration, le vide sanitaire en l'absence d'un accès se définit comme un espace clos. L'espace clos désigne un espace qui répond à la fois aux trois conditions suivantes :

- est totalement ou partiellement fermé;
- n'est ni conçu pour être occupé de façon continue par des personnes, ni destiné à l'être mais où, à l'occasion, des travaux ou besognes peuvent être exécutés;
- on y accède par une voie restreinte ou à une configuration intérieure qui pourrait compliquer la prestation de premiers soins, les évacuations, les sauvetages ou autres interventions d'urgence.

En résumé, succinctement, si le vide sanitaire n'est pas atteignable directement par des ambulanciers avec une civière, votre vide sanitaire est un espace clos et les travailleurs sont en droit de refuser d'y travailler sans appliquer les exigences de travail en espace clos. La première intervention la plus profitable est de se soustraire de la définition d'espace clos par une amélioration des accès et sorties. Par conséquent, initialement, il faut qualifier votre espace et évaluer si des mesures correctrices sont requises.

Si votre vide sanitaire ressemble plus à un espace de rampage par exemple avec une tranchée de 300 mm de profondeur sous les solives du plancher, il faut prévoir un travail en espace clos et vous allonger une vingtaine de minutes dans le noir (pour adapter les yeux à la

noirceur) avant de faire vos observations à l'aide d'une lampe frontale : dans cette situation d'espace très restreint, vous aurez probablement une désagréable surprise de voir des solives déformées, pourries, rupturées, une poutre principale pourrie par endroits avec une déformation du plancher, le tout nécessitant probablement une reprise de la structure du premier plancher.

Si l'espace dans le vide sanitaire est limité (1 à 1,5 m), de moins de 1,8 m, le revêtement sur le sol doit avoir la plus faible épaisseur totale pour maximiser la hauteur de cet espace et permettre une exécution plus facile de travaux.

Bonnes pratiques

Si on prévoit excaver le vide sanitaire : il ne faut jamais déchausser l'assise des fondations. Si on ne prévoit pas réaliser des travaux en sous-œuvre, il est envisageable de sur-excaver partiellement le vide sanitaire en assurant un dégagement de 200 mm le long des murs de fondation et creuser en conservant une pente de 45° vers l'intérieur du vide afin d'éviter l'affaissement des fondations. Cette pente devra être couverte pour éviter les pertes et changements d'humidité du sol.

Il faut contrôler les infiltrations d'eau dans les vides sanitaires en aménageant le terrain en pente afin d'éloigner l'eau de la fondation et, au besoin, évacuer cette eau par un système de drainage à l'extérieur ou à l'intérieur des murs.

On ne recommande pas l'utilisation d'un revêtement bitumineux pour des raisons environnementales, de durabilité et de difficultés de réalisation du compactage d'un tel type de recouvrement. Le revêtement de sol le plus durable et de la plus faible épaisseur totale inclura après le nivellement de la surface du sol, la mise en place d'un pare-vapeur composé d'une feuille de polyéthylène épaisse de 0,15 mm ou de type Perminator HP de W.R. Meadows (ou équivalent). Recouvrir ce pare-vapeur d'une couche de sable manufacturé ou de criblure de pierre de 15 à 25 mm d'épaisseur qui pourra recevoir soit des dalles de béton préfabriquées pour patio de 35 à 50 mm d'épaisseur, soit un revêtement de sol pour le sport ou en caoutchouc recyclé.

Si une reprise en sous œuvre est réalisée, une dalle de béton sur un lit de pierre nette sera privilégiée. Il sera requis de suivre les recommandations du Code national du bâtiment-Canada et des Codes de construction pour la réalisation de la dalle (épaisseur, résistance à la compression, cure et joints de contrôle).

Références

Conseil national de recherches Canada (CNRC), Code national du bâtiment – Canada, 2020 accessible en ligne. <https://nrc.canada.ca/fr/certifications-evaluations-normes/codes-canada/publications-codes-canada/code-national-batiment-canada-2020>

M. Lessard et H. Marquis, Encyclopédie de la maison québécoise, 3 siècles d'habitations, Les Éditions de l'Homme, 1972, 738 pages.

M. Lessard et G. Vilandré, La maison traditionnelle au Québec, Les Éditions de l'Homme, 1974, 493 pages.

Site web :

www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/sante-securite/rapports/espaces-clos.html

UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS RÉUSSIE

Gabriel Larose, Coordonnateur développement numérique et communications à l'APMAQ



La Maison nationale des patriotes, située à Saint-Denis-sur-Richelieu, où s'est déroulée la journée d'activités de levée de fonds.

Malgré un temps frisquet, l'ambiance à Saint-Denis-sur-Richelieu était à la fête en ce trois mai !

Conjointement avec le Conseil des métiers d'arts du Québec et l'APMAQ, la Fondation des maisons anciennes du Québec a organisé cette première activité de levée de fonds dont l'objectif est d'assurer la conservation du patrimoine résidentiel en offrant des bourses ou en participant à des recherches destinées à soutenir la relève des artisans en patrimoine bâti.

Dès leur arrivée, les participants ont été accueillis avec gaieté et un bon café. Le président de la Fondation des maisons anciennes, Louis Patenaude, a souligné le caractère crucial de cette activité de soutien aux artisans et a remercié chaleureusement les invités de leur présence avant d'annoncer l'ouverture des activités. « Si on veut conserver le patrimoine, lance-t-il, il faut avoir des artisans qui connaissent le patrimoine ! »

Prenant ensuite le rôle de guide et de narrateur, Pierrôt Arpin a emmené le groupe à travers les rues environnantes de la vieille ville, présentant d'abord le monument



Julie Guay, membre et bénévole, Gabriel Larose, coordonnateur développement numérique et communications, et Michael Jacques, directeur général de l'APMAQ, accueillent les participants.

commémoratif à l'effigie de Louis-Joseph Papineau près des rives du Richelieu. Il a ensuite dirigé les participants vers des maisons ayant une histoire particulière, telle l'ancienne halte pour les courriers messagers, ainsi que sur le site de la bataille de 1837, enjolivant la promenade de contes et de légendes locales particulièrement savoureuses.

Par la suite, une visite de la Maison nationale des Patriotes, du sous-sol au grenier, fut animée par la directrice de l'établissement, Christine Devey, permettant aux visiteurs de se plonger dans l'univers du XIX^e siècle québécois. Anormalement grande pour les normes de l'époque, cette maison a servi aussi d'auberge, de lieu de commerce et d'entreposage. Depuis 1988, elle est convertie en musée consacré à l'histoire des patriotes québécois.

Après cette visite instructive, tout le monde s'est regroupé à la meunerie adjacente pour y écouter la fascinante présentation d'Alexandre Maquet, sculpteur de pierre, président des Forges de Montréal, relatant l'importance de la fabrication d'outils traditionnels, notamment à travers l'expérience de Mathieu Collette, forgeron invité à Paris en vue d'assurer la production d'outils pour la taille des pièces de structure de la toiture de la cathédrale Notre-Dame. Cet exposé s'est terminé par la remise d'une gravure de l'artiste André Nelson, illustrant la forge de Cap-Rouge, de la part de la Fondation à Alexandre Maquet, pour le remercier de sa participation. Ce fut ensuite le moment de se rassembler autour de quelques bulles et de savourer un goûter !

Une fois tous les participants rassasiés, ils se déplacèrent au dernier étage de la maison, où la soirée fut égayée par une ronde de chansons à répondre, dirigée par l'incontournable Pierrôt Arpin. Finalement, nous délectant de sa voix puissante et de son charisme, le chansonnier Claud Michaud régala son audience d'un recueil de chansons de Félix Leclerc, clôturant ainsi une journée mémorable.

Un grand merci aux commanditaires : LAO Kombucha, Au pied de cochon, Groupe Redstone ainsi que Le Guide du Patrimoine et de la rénovation de qualité, aux organisateurs : Pierrôt Arpin, Claire Pageau, Claud Michaud, à nos partenaires du CMAQ et des Forges de Montréal et à tous les participants ayant encouragé l'initiative. Espérons-le, à une prochaine fois !



Claud Michaud a ravi les participants en interprétant quelques chansons de Félix Leclerc entouré par les artéfacts de l'exposition permanente de la Maison nationale des patriotes.



Alexandre Maquet, président des Forges de Montréal, partageant son expérience de tailleur de pierre.



Pierrôt Arpin mène ses troupes à la découverte de quelques bâtiments anciens et monuments de la vieille ville.



TOITURES VERSANT NORD

Ferblantiers couvreurs

*Spécialistes de toitures en tôle pincée,
à baguette et à la canadienne.*

Licence RBQ : 5614-2011-01



7695, rang Saint-Vincent, Mirabel (Québec) J7N 2T5

Jean-François Éthier, président
Appelez-nous au 514 887-1770



maisons traditionnelles
DES PATRIOTES
entrepreneur général inc.



Restauration - Construction
Réplique de maisons ancestrales
avec intégration de bois récupéré

Bardeaux de Cèdre • isolation et revêtement • charpente ancienne
ou neuve • maçonnerie de pierre - cheminée • aménagement int. •
restauration et pose de plancher • escalier artisanal • etc...

514-464-1444
www.maisonsdespatriotes.com



CORNICHE

MANSARDE

TOITURE

ARDOISE

CUIVRE

ACIER



Nous sommes là depuis 1987 !

Une entreprise familiale

Tél. : **450 661-9737**

www.Tole-bec.com

1212, rue Tellier, Laval (Québec) H7C 2H2
Télécopieur : 450 661-2713



RBQ : 2617-6594-75

LE VIEUX CIMETIÈRE DE LA POINTE-AUX-ALOUETTES, TÉMOIN D'UN PASSÉ PRÉSERVÉ DE L'OUBLI

Claude Dallaire



*Photos anciennes de la vieille chapelle de Tadoussac où l'on voit très bien les monuments de bois pratiquement identiques à ceux de la Pointe-aux-Alouettes que l'on aperçoit au loin sur les images. À noter que ces croix de bois du vieux cimetière de Tadoussac sont toutes aujourd'hui disparues. **Photo 1 :** William Notman & Son, "Old church in Tadoussac", circa 1898, Collection Musée McCord Stewart, **Photo 2 :** Carte postale touristique de la chapelle de Tadoussac à la fin des années 1800.*



En parcourant les plus anciens cimetières, il est frappant de remarquer la durabilité des monuments funéraires en pierre ou en fer. Ils traversent les décennies, parfois même les siècles, affichant une mémoire durable des noms et des dates de nos disparus. Pourtant, d'autres témoins de notre patrimoine funéraire n'ont pas bénéficié de cette résistance au temps. Plus fragiles, les stèles et croix en bois ont disparu de nos cimetières, peu à peu effacées et désagrégées par les intempéries, l'absence d'entretien ou simplement l'usure des années.

Le site patrimonial de la Pointe-aux-Alouettes, situé à Baie-Sainte-Catherine, dans la région de la Capitale-Nationale, comprend un cimetière historique inutilisé depuis 1908 et comptant 21 sépultures marquées par des stèles et croix en bois, un ensemble unique de monuments fabriqués par des artisans du village. Ces monuments de notre patrimoine funéraire profitent actuellement d'une troisième restauration majeure depuis la fermeture du cimetière il y a plus de 117 ans.

À trois kilomètres de la rencontre du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saguenay, la Pointe-aux-Alouettes se trouve au cœur d'un paysage riche à la fois aux plans historique et naturel. En 2008, la municipalité a officiellement reconnu l'importance du site en le désignant comme site patrimonial, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel.

Comme l'a pertinemment décrit un article de Diane Jolicoeur publié dans La Lucarne en juillet 2023, la Pointe-aux-Alouettes constitue un ensemble patrimonial remarquable, composé d'une chapelle érigée entre 1875 et 1876, et de maisons construites vers 1880. L'ensemble est entièrement réalisé en bois, témoignant des savoir-faire traditionnels et des matériaux d'époque.

Le site comprend également un cimetière où les premières inhumations remontent à 1864, et la plus récente en 1908. Ce cimetière se distingue par une caractéristique rare: il a bénéficié de trois campagnes de restauration de ses stèles en bois depuis sa fermeture en 1908. Ces interventions ont permis de préserver non seulement la mémoire des premiers colons ayant habité le village, mais aussi les traces de ces modestes monuments de bois façonnés par des artisans locaux, témoins émouvants de l'histoire funéraire québécoise.

Témoins vulnérables d'un passé oublié

Albert et Claude Dallaire sont natifs et résidents de Baie-Sainte-Catherine. Plusieurs de leurs ancêtres reposent dans l'ancien cimetière du village. Une stèle de pierre blanche rappelle le souvenir de leur arrière-grand-père maternel, François Boulianne, décédé en 1898. En revanche, les tombes de leurs grands-pères, tant du côté paternel que maternel, sont aujourd'hui anonymes, leurs croix ou stèles ayant disparu avec le temps.



Photos 3 et 4 : Le vieil enclos avant sa restauration et les frères Claude et Albert Dallaire, qui ont réalisé les travaux depuis 2023 afin de lui redonner son état d'origine.

En 2023, constatant l'état de dégradation préoccupant de plusieurs monuments de bois encore en place, Albert et Claude ont décidé d'entreprendre bénévolement des travaux de restauration des monuments les plus abîmés. Leur initiative a été appuyée par la municipalité de Baie-Sainte-Catherine et par la MRC de Charlevoix-Est.

Pour mener à bien ces travaux, ils se sont inspirés de ceux réalisés lors de la restauration de 1928, menée à l'initiative de l'historien Mgr Victor Tremblay, ainsi que de la restauration reprise en 1978 par l'abbé Robert Simard, professeur au Séminaire de Chicoutimi et dernier occupant régulier des résidences de la Pointe-aux-Alouettes avant la vente du site par l'institution d'enseignement au gouvernement du Québec.

Les monuments actuellement en phase de restauration sont ceux réalisés en 1978, conçus conformément aux stèles et croix de bois rétablies en 1928, elles-mêmes fidèles aux monuments originaux. Bien que rigoureusement décrites dans le rapport de restauration rédigé en 1928, les pièces des monuments originaux et les épitaphes originales n'ont pas été conservées. Les monuments retirés en 1928 ont été en partie sauvegardés, tout comme ceux de 1978, aujourd'hui remplacés dans le cadre des travaux entrepris depuis 2023.

Travaux en cours

La restauration de 2023 a débuté par la reproduction des quatre croix et d'un enclos, s'attardant en priorité aux éléments les plus abîmés. Le bois utilisé est du cèdre, en raison de sa durabilité. Les matériaux ont été principalement offerts par l'entreprise Cèdréco de Saint-Aimé-des-Lacs (Charlevoix), d'autres madriers et planches de cèdre ont été fournis à même une cédrière provenant de la terre de la famille Dallaire de Baie-Sainte-Catherine.

Les rapports des restaurations de 1928 et 1978 ne précisent pas le type de bois utilisé à l'origine et pour les copies. Lors d'une entrevue réalisée peu de temps avant son décès en 2024, l'abbé Robert Simard a indiqué que le bois utilisé en 1978 et en 1928 était de l'épinette blanche.

Selon les descriptions, les dimensions des travers et montants des croix d'origine étaient variées et non standards par rapport aux dimensions modernes (2 x 3, 2 ¼ x 1 ½, 2 ½ x 2 pouces). Les copies de 1978 ont toutes été réalisées en 2 x 3 pouces. Le cèdre utilisé en 2023 était de 2 x 3 ½ pouces. L'enclos a été reproduit selon les dimensions et les pièces exactes de celui de 1978, qui reprenait pour l'essentiel les dimensions décrites des monuments d'origine.

Les épitaphes ont été reproduites sur le modèle des stèles de 1978, en utilisant un procédé de type stencil réalisé à partir d'une photographie de l'épitaphe, transférée sur bois à l'aide d'un médium acrylique. Avec un outil de gravure, les contenus et les motifs des épitaphes ont été intégralement recopiés. Ainsi, les imperfections et erreurs des textes d'origine (mauvaises dates, erreurs de nom, fautes d'orthographe, de ponctuation, de césure, etc.) sont conservées intégralement, comme elles l'avaient été dans les deux précédentes restaurations.

À l'origine, les croix étaient souvent peintes en blanc ou en noir, avec un lettrage soit blanc, soit noir. Des traces de cette peinture subsistaient seulement sur certains monuments délabrés en 1928. Pour les reproductions de 2023, comme cela avait été le cas en 1978, il a été décidé de ne peindre aucun monument.

Le cimetière historique de la Pointe-aux-Alouettes compte un total de 39 sépultures avec monuments, dont 20 sont en bois. Un calvaire en bois est placé au centre du site. Le registre officiel du cimetière recense 210 morts enterrés entre 1864 et 1908. Les monuments actuels ne représentent donc probablement qu'une petite portion des ouvrages en bois graduellement disparus au fil du temps.

À ce jour, quatre croix et un enclos avec croix ont été refaits. La restauration de l'ensemble des 11 croix de bois devrait être complétée à l'été 2025. Les stèles, fabriquées en planches de bois solide, sont relativement en bon état, bien que les inscriptions des épitaphes soient en voie d'être effacées par l'érosion à cause de la pluie, du vent et des rayons UV. Des interventions devront être faites pour les préserver.



Photos 5, 6, 7 et 8 : Les quatre croix restaurées à ce jour. On voit les trois types d'ornements des extrémités taillées: pointe en fer de lance, tête en fleur de lys et pointe en diamant.



Photos 9 et 10 :
Travaux de gravure des épitaphes

MAISON CASAUBON, UNE VISITE DES LIEUX AVEC LÉON GÉRIN

Léon Gérin

Comme nous le mentionnions dans l'article produit par Michel Bellemare dans la dernière parution de La Lucarne, l'étude d'un habitat, de ses occupants et de leur mode de vie, constituait une première au Québec, d'où son grand intérêt.

Nous reproduisons dans les pages qui suivent un extrait de la publication de Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin* paru en 1898 dans *Mémoires et comptes-rendus de la Société royale du Canada*. Vous découvrirez dans les lignes qui suivent la description détaillée qu'il fait de l'intérieur de la maison, incluant l'aménagement intérieur et l'usage des différentes pièces, les meubles et instruments de la vie quotidienne, la lingerie, les objets de piété et même l'occupation de chaque chambre à coucher par les membres de la famille. La lecture du texte complet offre un trésor d'observations sur la vie quotidienne et les mœurs de l'époque dans ce milieu rural.

Rappelons qu'en reconnaissance de son apport au domaine des sciences sociales et humaines, un Prix du Québec portant le nom de Léon Gérin est décerné chaque année depuis 1977 à une personne qui s'est illustrée dans ce domaine.



Maison de la ferme Casaubon, construite en 1832 à Saint-Justin en Mauricie, déplacée sur un nouveau site en 1976.

« C'est une construction rectangulaire en bois, mesurant 34 x 24 pieds et 10 pieds de hauteur entre la fondation et la sablière. [...] En avant est le jardin potager, dans un coin duquel est le four. Enfin, à gauche, s'alignent les nombreuses constructions rurales, grandes et petites. [...] La maison est blanchie extérieurement à la chaux; la toiture est en bardeaux de cèdre, comme celle des bâtiments. [...] Sur la façade de la maison court une plate-forme étroite à quelques pieds du sol, et au-dessus de laquelle la toiture surplombe. L'unique porte de la maison, vers le milieu de la façade,

donne sur la plate-forme. Cette construction existe depuis soixante-sept ans (1832); mais elle a subi des réparations il y a quelques années.

A l'intérieur les murs sont crépis. Le rez-de-chaussée de la maison, comme l'indique le plan ci-joint, est divisé en quatre. La porte que j'ai mentionnée donne accès sur la plus grande de ces chambres; celle-ci s'étend sur toute la profondeur de la maison (24 pieds), et couvre en largeur 19 pieds en avant, 15 pieds à l'arrière. Elle est éclairée par trois fenêtres, l'une dans le mur de façade, à droite de la porte d'entrée, une autre dans le pignon, et la troisième dans le mur de derrière. Cette chambre sert à la fois de cuisine, de salle à manger, de lieu de travail et de réunion. C'est ici que les femmes cousent, tricotent, filent; c'est ici que se prennent les repas et que se passent les heures de repos. C'est ici que l'on reçoit le plus souvent les voisins qui viennent causer le soir en fumant la pipe.

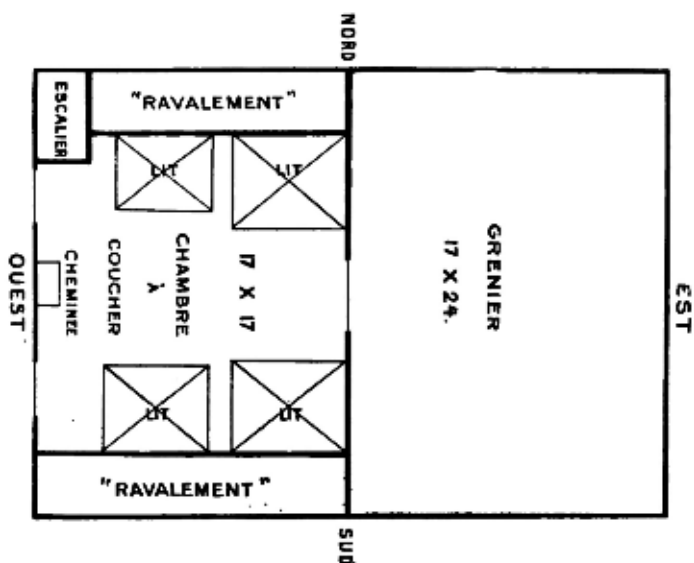


HABITATION DE CASAUBON.
(D'après une photographie prise par M. Georges Rivière, de Paris, 1890.)

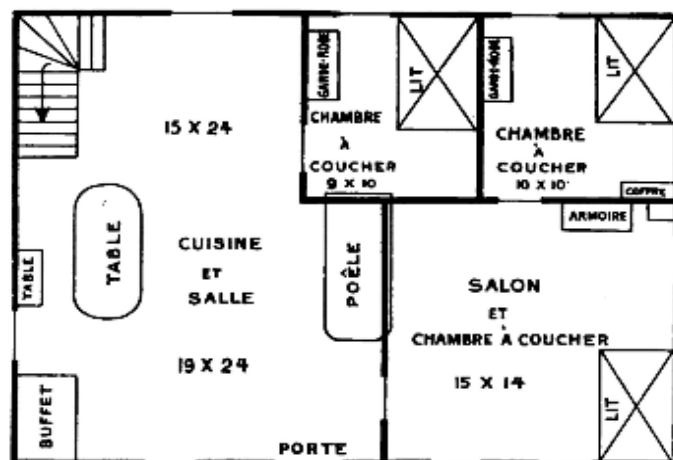
Le mobilier en est fort simple. Dans un renforcement de la cloison latérale, est un grand poêle "à trois ponts", c'est-à-dire comprenant un foyer et deux fourneaux superposés. Sur deux de ses faces, il débordé dans les chambres voisines. Près de la fenêtre dans le mur de pignon, est une grande table peinte de rouge; elle sert pour les repas. Tout à côté un panneau fixé au mur et jouant sur pentures; c'est la table des plus jeunes enfants. La grande armoire jaune dans le coin sud-ouest, c'est le buffet où l'on serre la vaisselle et les ustensiles de cuisine. Dans le coin nord-ouest, on aperçoit l'escalier qui conduit à l'étage supérieur.

Le long de la boîte de cet escalier, est le banc aux seaux d'eau. À côté, appendu au mur, est l'essuie-mains sur son rouleau, et au-dessous, le miroir, la "corbeille" au peigne et la cuvette; un peu plus loin la console aux lampes; puis, un crucifix en bois noir et un calendrier ecclésiastique.

Dans la chambre, je compte une dizaine de chaises; sur le plancher est un crachoir en bois. Ces meubles portent tous la marque de la fabrication domestique.



HABITATION DE CASAUBON: ÉTAGE SUPÉRIEUR.



HABITATION DE CASAUBON: REZ DE CHAUSSEE.

Une trappe percée dans le plancher de la cuisine, donne accès à un caveau où l'on trouve, avec des provisions de légumes et tubercules, les huches dans lesquelles se garde le pain.

Les trois autres chambres du rez-de-chaussée sont séparées de la cuisine et les unes des autres par de simples cloisons en bois. Occupant le coin sud-est de la maison, est une pièce qui mesure 15 x 14 pieds, éclairée par trois fenêtres, deux dans le mur de façade, une dans le mur latéral (ou de pignon) gauche. Cette chambre est à l'occasion employée comme salon, et c'est aussi la chambre à coucher de Julie et de Philomène. On y voit un grand lit en frêne garni d'une paillasse, d'un lit de plume, de deux draps de toile (remplacés en hiver par deux draps de laine) d'un couvre-pied en indienne, de deux oreillers; au bas du bois de lit court une bordure de coton. Dans le coin opposé est une de ces anciennes horloges à poids, dans sa boîte, et en arrière une grande armoire à linge mise en peinture jaune. Je vois aussi dans cette chambre une petite table recouverte d'une toile cirée, et six chaises, dont trois berceuses. Le plancher est recouvert de bandes de catalognes; les trois fenêtres sont tendues de papier peint. Au mur on aperçoit un médaillon de sainte Anne, quatre images de piété, une niche renfermant une statue de la sainte Vierge et des fleurs de papier. Enfin, une console portant un grand miroir et divers bibelots.

Cette chambre, qui communique d'un côté avec la cuisine, s'ouvre à l'autre extrémité sur une petite pièce occupant le coin nord-ouest de la maison, éclairée par une seule fenêtre dans le mur d'arrière c'est la chambre de tante Marguerite. Elle renferme un lit en bois de pin et de plaine garni comme celui de la chambre précédente, une grande armoire à linge, deux armoires plus petites, un coffre. Deux rosettes de catalogne sur le plancher; au mur, un christ, une image de piété.

Séparée de la chambre de la tante Marguerite par une cloison en bois, mais s'ouvrant du côté de la cuisine, est encore une autre chambre à coucher, la plus petite des trois, puisqu'elle ne mesure que 10 x 9 pieds. C'est celle occupée par Charles et sa femme. Elle est éclairée par une fenêtre dans le pan nord. Les seuls meubles sont un lit en frêne garni comme les autres, une armoire à linge aussi en frêne verni, une chaise. Au mur, un médaillon de sainte Anne et une image de piété, reproduction de la Vierge à la Chaise.

L'étage supérieur, sous le toit, est simplement divisé en deux par une cloison coupant à angle droit l'arête de la toiture. L'escalier conduit de la cuisine dans une chambre de 17 pieds carrés. Un revêtement intérieur a été fait pour supprimer les "ravalements" ainsi que l'angle du toit au-dessus. Le père, la mère et Eulalie occupent un côté de cette chambre; Pierre et Ovide, l'autre. Elle contient quatre lits garnis à peu près comme les précédents. Le lit d'Eulalie est entouré d'un rideau en guise d'écran. Les autres meubles sont un lave-main, un miroir. Remarqués également, un ostensor en bois et sept images de piété.

L'autre moitié de cet étage n'est pas lambrissée intérieurement. C'est une sorte de vaste garde-robe et grenier. On y met sécher les grains; j'y ai observé un "ber" (berceau) et une malle de voyage qui n'est pas de fabrication domestique [...].»



Ébéniste depuis 1975

Spécialités

- Tournage
- Escaliers
- Moulures



Lagacéébéniste



Livraison possible partout au Québec !

450-263-3923 * michel@lagaceebeniste.com**

www.lagaceebeniste.com

Venez consulter notre catalogue en ligne !

ACTION PATRIMOINE : 50 ANS D' ACTIONS

Chloé Breton, responsable des positions et de la formation et Renée Genest directrice générale d'Action patrimoine.

En 2025, Action patrimoine célèbre ses 50 ans d'existence, un demi-siècle d'engagement et d'actions ! Depuis sa fondation en 1975, l'organisme a grandi, évolué et changé avec un même fil conducteur : démontrer l'importance du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec. Alors que ce 50^e anniversaire symbolise une ouverture sur l'avenir et les défis des prochaines années, Action patrimoine revisite les moments marquants de son histoire.

C'est sous l'appellation de Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) que l'organisme voit le jour en 1975, dans un contexte historique où la nécessité de sensibiliser la population et les acteurs du milieu au patrimoine bâti prend de l'ampleur au Québec. Les années 1970 marquent une décennie de modernisation et de renouveau, durant laquelle de nombreux bâtiments patrimoniaux sont détruits pour répondre aux besoins et aux goûts de l'époque, notamment liés au développement urbain. En réaction aux vagues de démolitions de bâtiments patrimoniaux, plusieurs organismes voient le jour. Pour Action patrimoine, c'est l'alliance de l'archéologue Michel Gaumond, de l'historien de l'art Yves Laliberté et de l'architecte et urbaniste André Robitaille qui en pose les bases. L'objectif était de rassembler des historiens, des architectes, des urbanistes et d'autres passionnés de patrimoine afin de faire front commun face aux enjeux et aux problématiques liés à ce domaine et de mener des actions concrètes sur le terrain.

L'organisme œuvre notamment dans la reconnaissance légale du patrimoine, contribuant à l'évolution des lois pour mieux le protéger et inciter les autorités locales à s'investir pour sa conservation. Au fil du temps, il se positionne comme

un conseiller, non seulement pour les citoyens, mais également pour les élu.e.s, les gouvernements et les professionnel.le.s du milieu.

Rappelons la lutte acharnée pour protéger le front fluvial à Québec et dégager la vue de la ville sur le fleuve. Dans les années 1980, il était question d'ériger des condos à la Pointe-à-Carcy. À cette époque, la notion de paysage culturel patrimonial était nouvelle. C'est seulement en 2012 qu'elle sera intégrée à la Loi sur le patrimoine culturel, portée, entre autres, par notre organisme. L'arrivée de Mme France Gagnon Pratte en 1985 donne un nouveau souffle à l'organisme. Son amour du patrimoine et sa connaissance en la matière incitent l'organisme à se lancer dans de nouvelles batailles.

En 1994, la Fondation québécoise du patrimoine est créée. Sa mission consiste à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec en soutenant financièrement, en premier lieu, le CMSQ, les éditions Continuité et la maison Henry-Stuart. Elle est, encore aujourd'hui, un soutien indéfectible à la réalisation de notre mission.

En 1997, le CMSQ fait l'acquisition de la maison Henry-Stuart à Québec, classée immeuble patrimonial, où ses bureaux sont toujours installés. En tant qu'organisme prônant la sauvegarde du patrimoine bâti, nous nous faisons un devoir d'être exemplaire dans la préservation de notre bâtiment. En 2012, le CMSQ adopte le nom Action patrimoine (architecture et paysages du Québec), reflétant un engagement plus ancré dans l'action.



Depuis de nombreuses années, Action patrimoine crée des événements pour les professionnel.le.s du patrimoine. Ici, le colloque Choisir la voie durable, en 2023 à Saint-Camille.



La maison Henry-Stuart héberge les bureaux de l'équipe d'Action patrimoine. Érigée en 1849-1850, elle accueille les visiteurs pendant la saison estivale.

Être dans l'action !

La volonté de l'organisme de sensibiliser et de vulgariser se traduit très tôt par la création du magazine *Continuité* en 1982, qui demeure le seul magazine québécois entièrement consacré au patrimoine. Bien qu'ils soient désormais indépendants, les deux organismes sont restés très liés en tant que partenaires.

En plus des dossiers quotidiens pour préserver des bâtiments, des ensembles patrimoniaux ou des paysages culturels, l'organisme joue un rôle de premier plan dans les nombreuses consultations et à diverses tables. Notre rôle de conseiller, de représentants du milieu et notre expertise nous ont permis de tisser des liens avec diverses instances culturelles et politiques pour ainsi nous assurer de porter la voix du milieu.

Action patrimoine a également contribué au domaine législatif en agissant à titre d'expert en patrimoine lors de modifications apportées à la Loi sur le patrimoine culturel ou lors de l'élaboration de nouveaux projets de loi. En réponse au constat du rapport sur le patrimoine immobilier du Vérificateur général du Québec en 2020, le projet de loi numéro 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, est mis sur pied. Action patrimoine intervient auprès de la Commission de la culture et de l'éducation lors des Consultations particulières et auditions publiques sur ce projet de loi pour formuler ses recommandations et porter la voix du milieu. Les formations d'Action patrimoine sont d'autant plus importantes avec les changements qui s'opèrent. En effet, la formation des élu.e.s, du personnel municipal et des diverses instances s'avère essentielle. Le travail de réflexion doit se faire en amont afin d'agir concrètement pour la préservation du patrimoine.

Enfin, au cours des dernières années, l'organisme a siégé au Comité consultatif de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, mené par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Tourné vers l'avenir

Aujourd'hui reconnu comme organisme de regroupement en patrimoine bâti par le ministère de la Culture et des Communications, nous collaborons étroitement avec le milieu en proposant une approche concrète du patrimoine, à la fois nationale et locale.

Pour remplir pleinement notre mission, nos actions reposent sur trois piliers : sensibilisation, éducation et intervention. Au quotidien, cela se traduit notamment par la représentation du milieu auprès des différents paliers gouvernementaux, des prises de position concernant des cas d'actualité, des formations, des colloques et d'autres activités.

Action patrimoine tient à saluer toutes les personnes ayant œuvré de près ou de loin avec l'organisme au cours des 50 dernières années (nos membres, nos bénévoles, nos partenaires, nos collaborateurs et collaboratrices, ainsi que les membres du conseil d'administration et les employé.e.s). Un merci particulier aux fondateurs, à Mme France Gagnon Pratte pour l'ensemble de son implication, à Mme Louise Mercier, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué au succès de l'organisme.

La relève est aujourd'hui présente, dévouée et motivée pour les 50 prochaines années ! Action patrimoine tiendra un sommet qui se veut rassembleur en septembre 2025 afin de réfléchir ensemble à des pistes de solution et à des idées constructives pour l'avenir. En espérant vous y accueillir en grand nombre !

